

ALERTE CORONAVIRUS POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES, RESTEZ CHEZ VOUS.

Tout déplacement est interdit sauf muni d'une attestation pour :



Aller travailler,
si le télétravail est impossible



Faire des courses
de première nécessité



Faire garder ses enfants
ou aider des personnes
vulnérables



Aller chez un professionnel
de santé si vous n'avez
pas de signe de la maladie

L'attestation est téléchargeable sur le site du gouvernement. Elle peut être imprimée ou recopiée à la main.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

L'ÉDITO



GERMINAL PEIRO
Président du Conseil départemental
de la Dordogne

Chères Périgourdines,
Chers Périgourduins,

Depuis deux semaines, notre pays se trouve confronté à une situation sanitaire extrêmement grave, qui a nécessité la mise en place de mesures inédites.

Les élus et les agents du Conseil départemental restent entièrement mobilisés à votre service. Chacun d'entre eux s'attache à garantir la continuité des services au public. Je pense en premier lieu à l'ensemble des personnels qui interviennent dans nos champs de compétences sociales et médico-sociales, en particulier les 100 agents médecins, sages-femmes, puéricultrices, éducateurs et assistants sociaux qui assurent, y compris en se rendant à domicile, la protection, l'accompagnement et l'aide aux enfants, aux femmes enceintes et aux personnes âgées ou en situation de handicap. La majorité des agents administratifs continuent d'accomplir leurs missions en télétravail, grâce aux dispositifs mis en place avec une réactivité remarquable par notre direction

RASSEMBLÉS POUR FAIRE FRONT

informatique. Ainsi, les versements des allocations et des prestations continuent d'être assurés sans aucun retard et avec souplesse quand la situation des personnes ou bien des familles l'exige.

En lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine et avec les onze autres Départements, le Conseil départemental a passé commande, en urgence, de 100.000 masques de protection destinés aux personnels soignants et aux aides à domicile.

Les conseillers départementaux ont voté le 23 mars dernier des crédits en direction du monde économique, associatif, culturel et sportif, mais aussi en faveur d'étudiants et de collégiens. En partenariat avec les établissements, du matériel informatique est mis à disposition des collégiens n'en disposant pas chez eux afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité à la maison. Par ailleurs, la Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord a mis en ligne gratuitement l'ensemble de ses ressources (livres, films, musique, mais aussi presse écrite, documentaires...) pour que chacune et chacun d'entre vous puisse bénéficier à son domicile d'une offre culturelle de qualité.

Au même titre que les solidarités humaines, l'accès à l'éducation et à la culture demeure plus que jamais notre priorité.

Ce numéro spécial de votre magazine Vivre en Périgord, diffusé uniquement par voie numérique (compte tenu des nécessaires mesures de restriction des diffusions postales liées à la situation sanitaire), vous informe de l'ensemble des mesures que nous avons prises afin de vous accompagner et de vous soutenir dans cette période de confinement.

Je n'ai aucun doute sur notre capacité collective à surmonter cette crise

et, avec elle, l'anxiété et les conséquences qu'elle génère au quotidien. Il faut pour cela que nous respections scrupuleusement les consignes de base : restons chez nous, ne sortons qu'à titre exceptionnel (achats alimentaires, rendez-vous médicaux qui ne peuvent être reportés) et veillons à ce que nos proches, nos voisins, ne manquent de rien.

A chaque fois qu'ils ont été confrontés à des moments graves et difficiles, les Périgourdines et les Périgourduins ont su faire preuve d'un profond civisme, mais aussi d'un formidable esprit de résistance et de solidarité.

Lorsque cet épisode sera derrière nous, nous saurons mettre à profit ces valeurs pour relancer l'activité économique, soutenir nos artisans, nos agriculteurs, nos entreprises, nos commerçants, mais aussi pour, de nouveau, partager des moments de convivialité, à l'occasion de concerts, d'événements sportifs, de marchés gourmands, de festivals...

Là encore, le Département sera au rendez-vous.

Mais d'ici là, appliquons les consignes avec calme et esprit de responsabilité et soutenons les personnels soignants, médecins, agents hospitaliers, infirmiers, aides à domicile, qui sont en première ligne.

Pour elles, pour eux, pour sauver des vies, prenons soin des uns et des autres, soyons exemplaires et bienveillants.

Très cordialement
G. Peiro

Sommaire

- 2 **GARANTIR LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC : LA DIRECTION INFORMATIQUE SUR LE FRONT**
- BRÈVES**
- 3 **LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ AUPRÈS DES PLUS FRAGILES**
- PÉRIGORD HABITAT**
- 4 **ACCÈS GRATUIT POUR TOUS À LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE**
- LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS DU DÉPARTEMENT ANNULÉS OU REPORTÉS**

NUMÉROS UTILES

ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL
05 53 02 27 27

ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES
05 53 02 01 08

AUTRES DEMANDES
05 53 02 20 21

LE NUMÉRIQUE EN PREMIÈRE LIGNE POUR GARANTIR LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Confrontée à la situation inédite à laquelle l'ensemble du pays fait face suite aux mesures de lutte contre la pandémie Covid-19, la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) du Département est un rouage essentiel de la gestion de la crise. Mise en place du télétravail, continuité du service public, protection des données... autant d'enjeux essentiels auxquels les équipes de la DSIN ont dû faire face en un temps record. Sur les quinze premiers jours de la crise, l'activité du service, notamment en matière d'assistance, a été multipliée par quatre.

Dès l'annonce des premières mesures de confinement, le Conseil départemental a déployé son **Plan de Continuité d'Activité** afin de conjuguer à la fois la poursuite de son activité et la protection des agents. La Direction des Systèmes d'Information et du Numérique avec les équipes ressources humaines, finances et sociales ont constitué une cellule "gestion de crise" pour répondre au double enjeu d'assurer la continuité du service public - notamment permettre le paiement des prestations et des aides sociales - et de maintenir l'activité la plus importante possible à distance pour les services départementaux, grâce au déploiement rapide et massif du télétravail.

Celui-ci concerne aujourd'hui près de 900 collaborateurs, équipés d'un ordinateur et d'un accès à distance aux logiciels et serveurs de la collectivité.



AdobeStock

Pour favoriser le maintien de l'activité et de la communication, les 2300 agents de la collectivité ont accès depuis leur domicile aux outils collaboratifs (messagerie professionnelle, intranet, plateforme de visioconférence, etc.).

900 agents sont équipés en solutions de télétravail (ordinateur, accès à distance aux logiciels et ressources de la collectivité), parmi lesquels les cadres, les travailleurs sociaux ou les agents en charge du versement des prestations et allocations.

Un accueil téléphonique permanent reste également assuré aux numéros habituels des services.

Des outils collaboratifs déjà en place qui facilitent la gestion de la situation de crise

Depuis plusieurs années, le Département de la Dordogne a mis en place des outils collaboratifs innovants et efficaces, pour favoriser la synergie et la transversalité entre les services : espaces de travail partagés, visioconférences, plateformes collaboratives... Une culture d'entreprise déjà en place qui a facilité le maintien d'une activité à haut niveau à distance et la mise en place du télétravail dans des délais très courts.

La DSIN s'est également attachée à garantir un niveau de sécurité informatique élevé, face à la recrudescence des cyberattaques des dernières semaines, en mettant en place différentes solutions permettant d'assurer la sécurité du réseau départemental et la protection des données traitées à distance.

Enfin, de nombreuses communes et communautés de communes de Dordogne qui bénéficient actuellement de l'hébergement sécurisé de leurs données et logiciels métiers sur les datacenters départementaux, dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Technique Départementale, ont pu maintenir, elles aussi, une bonne partie de leurs activités grâce à l'accès à distance.

Le collège numérique : un plan départemental qui favorise le maintien des activités pédagogiques proposées par les enseignants.

Le Département accompagne les établissements dans leur transition numérique avec un investissement sans précédent pour faire évoluer les environnements de travail et les infrastructures numériques nécessaires au développement des usages.

Grâce à ce plan d'action, les enseignants peuvent s'appuyer sur des Environnements Numériques de Travail et de nombreux services numériques mis à leur disposition afin de faciliter les échanges à distance avec leurs élèves et ainsi de poursuivre les activités pédagogiques dans les meilleures conditions au regard de la situation.

Le Département s'est également engagé, en lien étroit avec l'Inspection académique et sous le pilotage des principaux des collèges, à doter les élèves qui ne disposent pas de l'équipement nécessaire à la maison de tablettes ou d'ordinateurs portables pour bénéficier de la continuité des enseignements.

Grâce au travail d'ingénierie, d'anticipation, et d'aménagement numérique sur le territoire avec le Très Haut Débit, le Conseil départemental est aujourd'hui mobilisé pour garantir à chaque Périgourdin un accompagnement à la hauteur de ses besoins, et prépare toutes les conditions de la transformation numérique du territoire de demain.



AdobeStock

BRÈVES

JARDINER AU NATUREL

Pendant cette période de confinement, toutes celles et ceux qui ont la chance d'avoir un jardin en profitent pour s'occuper de leur petit espace vert.

Le Conseil départemental a mis en place des guides « Jardiner au Naturel » pour accompagner les particuliers dans cette démarche environnementale.

Il s'agit d'apporter quelques conseils simples pour apprendre à jardiner de façon plus naturelle, en bannissant l'usage des pesticides et des engrais chimiques dans son jardin, sur sa terrasse ou dans ses jardinières...

Retrouvez ces vidéos et fiches conseils en suivant le lien : <https://bit.ly/2UK4q0w>

Par ailleurs, le maintien de la vente de plants potagers dans les magasins de proximité que sont les coopératives agricoles permet d'aider l'ensemble de ces magasins, qui s'approvisionnent principalement chez des producteurs locaux, en circuits courts, à surmonter les difficultés induites par la situation actuelle tout en soutenant l'agriculture locale.

JARDINER
au NATUREL
...à la maison!

SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET À L'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT

La Direction du développement économique du Département a mis en place une cellule de crise qui offre aux entreprises de tous secteurs une écoute et une orientation vers les dispositifs existants ainsi qu'un accompagnement rapproché en lien avec les Chambres consulaires de la Dordogne. Cette veille active permet de répondre en proximité aux questions les plus prégnantes et d'envisager des dispositifs pragmatiques et réactifs pour pallier les situations les plus critiques.

Le Département envisage d'ores et déjà « l'après » et déploie des efforts particuliers, notamment en direction de tous les acteurs du tourisme, afin de maintenir le lien entre notre département et ses visiteurs habitués ou potentiels. Un module innovant et inédit de visite en 3D de certains sites emblématiques de notre territoire est ainsi développé, permettant aux amoureux du Périgord de les découvrir sous un nouveau jour et de préparer leur prochaine visite.

Par ailleurs, pour soutenir l'agriculture, le Conseil départemental de la Dordogne a mobilisé ses agents en télétravail. Une cellule de veille et de prospective est opérationnelle depuis le 16 mars afin de faire le lien avec l'ensemble des professionnels du monde agricole. Entre mesures d'interdiction des marchés et impératifs de trouver des débouchés aux productions, c'est une démarche globale de relocalisation de notre agriculture qui est engagée.

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE VOTE LA RECONDUCTION DU TAUX DE FISCALITÉ LOCALE SANS AUGMENTATION

Les 50 conseillers et conseillères départementaux poursuivent leur mandat dans des conditions inédites afin de permettre le bon fonctionnement de la collectivité.

Le 23 mars dernier, ils ont ainsi voté, de façon dématérialisée, plus de 90 délibérations proposées à l'occasion de la commission permanente : aides financières aux entreprises et aux exploitations agricoles, aux collégiens et aux étudiants, subventions au monde culturel et sportif, projets sociaux et environnementaux, investissements pour les routes...

Tout est mis en œuvre afin de soutenir les Périgourdins dans cette période particulière et afin de préparer, demain, le retour à une vie normale.

Le 30 mars, toujours par vote électronique, l'assemblée votait à l'unanimité la reconduction, pour la seconde année consécutive, du taux départemental de la fiscalité sur le foncier bâti.

LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ AUPRÈS DES PLUS FRAGILES

Parce que la loi a confié aux Conseils départementaux la responsabilité première des solidarités humaines, le Département de la Dordogne intervient de manière très large dans tout le champ social. Il y consacre près de 60% de son budget de fonctionnement. Ainsi, il soutient et accompagne les personnes âgées dépendantes, qu'elles résident à domicile ou en établissement, les personnes en situation de handicap, celles en recherche d'emploi, les familles en difficulté, les enfants placés sur décision de justice. Une action essentielle au quotidien, a fortiori dans cette période de crise sanitaire.

LE VERSEMENT DES PRESTATIONS GARANTI

Face à la crise sanitaire à laquelle notre pays est confronté, le Département a pris, dès l'entrée en vigueur des mesures nationales de confinement, toutes les dispositions nécessaires pour ne provoquer aucune rupture dans les missions accomplies.

Il a veillé à ce que les personnes bénéficiaires de prestations et d'allocations, telles que l'aide personnalisée à l'autonomie par exemple, continuent à les percevoir, sans interruption ni retard.

Par ailleurs, il a décidé de reconduire à l'identique les paiements pour les 30 000 Périgourdins concernés, jusqu'à un retour à la normale autorisant un travail régulier d'évaluation des demandes.

Les situations d'urgence impliquant une modification des aides sont naturellement prises en charge par les agents dédiés du Département.

L'ENGAGEMENT SANS FAILLE DES ÉQUIPES DU DÉPARTEMENT

Pour leur part, les agents des services sociaux du Département sont à pied d'œuvre en ces temps où, en vertu de la règle générale, chacun doit rester chez soi. Près de 60 agents sont présents sur tout le territoire et autant sont à leur domicile, en télétravail, disponibles au téléphone pour répondre aux interrogations et prêts à résoudre les problèmes qui leur sont exposés.

Ils assument de la sorte la palette des tâches d'un quotidien ordinaire pour l'accompagnement des familles, des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, le suivi des enfants placés et des aides de la protection maternelle infantile, le suivi de la tuberculose et des interruptions volontaires de grossesse.

Ils assurent aussi l'accueil du centre départemental de santé qui a ouvert ses portes à l'automne dernier à Excideuil.

L'affluence a été très vite au rendez-vous, témoignant d'une attente de la population locale à laquelle cette structure est venue répondre.

LE SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET À LEURS SALARIÉS CONFORTÉ

L'action sociale départementale met également en route toute une chaîne d'activités économiques qu'il s'agit de préserver de façon prioritaire dans le contexte difficile que nous traversons.

Le Département verse, en effet, 20 millions d'euros par mois aux établissements sociaux et médico-sociaux, notamment.

Le choix de maintenir les paiements par reconduction de mois en mois va permettre aux établissements et services intéressés d'assurer le règlement de leurs fournisseurs et la paie de leurs salariés.

Une attention spécifique est aussi portée aux 360 assistants familiaux ayant en responsabilité les enfants qui leur sont confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Une cellule particulière a été créée de manière à répondre au mieux à leurs interrogations.

Tous ces personnels, dévoués et compétents, méritent notre entière reconnaissance. Leur rôle social, trop souvent demeuré dans l'ombre, se révèle plus que jamais indispensable pour apaiser les inquiétudes et aider les personnes fragiles auprès desquelles ils exercent leur métier.

AVEC TOUS LES PERSONNELS EN PREMIÈRE LIGNE

Enfin, en parfaite complémentarité avec les services de l'Etat, le Département s'attache à sécuriser les soignants et les salariés des établissements et services placés sur le front de l'épidémie.

Le Département qui détenait près de 24 000 masques, conservés de l'épisode de grippe de type H1N1 de 2009-2010, les a remis à l'Agence régionale de santé, tout d'abord, à destination des professionnels de santé, ensuite aux services d'aide à domicile ainsi qu'aux maisons d'enfants à caractère social. 200 000 masques supplémentaires ont été commandés afin de compléter les dotations de l'Etat qui seront livrées en fonction de l'évolution de la situation.

AVEC DÉTERMINATION ET SÉRÉNITÉ

A sa place, dans le cadre des compétences qui sont les siennes, le Département met donc, d'ores et déjà, tout en œuvre pour contribuer à la lutte contre la pandémie du Covid-19, bien que la Dordogne ne soit pas, à ce jour, classée sur le plan national parmi les zones les plus touchées.

Ce combat est l'affaire de tous. Il sera gagné si nous savons faire preuve, dans la durée, d'esprit de responsabilité et de solidarité.



Périgord
HABITAT

Office Public de l'Habitat // DORDOGNE



Pendant la durée de cette situation exceptionnelle, l'office départemental Périgord Habitat a pris des mesures exceptionnelles pour protéger ses locataires.

Depuis le 16 mars, ses points d'accueil sont ainsi fermés. Les réclamations sont prises en compte mais la plupart des prestataires sont en confinement.

Les interventions techniques et administratives sont donc limitées et priorisées sur les situations les plus urgentes et les publics les plus vulnérables.

Pour les situations les plus urgentes, il convient de contacter l'office par téléphone au 05 53 02 15 00 ou bien de contacter les agences locales :

- Agence de Périgueux Ville : 05 24 52 00 70

- Agence du Grand Périgueux : 05 53 02 74 90

- Agence de Bergerac : 05 53 63 90 10

- Agence de Nontron : 05 53 60 60 30

- Agence de Sarlat : 05 53 28 64 50

Pour les démarches ne relevant pas d'une urgence avérée, elles doivent être effectuées par mail :

- **Siège** : contact@perigordhabitat.fr

- **Agence de Périgueux Ville** : ville.perigueux@perigordhabitat.fr

- **Agence du Grand Périgueux** : grand.perigueux@perigordhabitat.fr

- **Agence de Bergerac** : bergerac@perigordhabitat.fr

- **Agence de Nontron** : nontron@perigordhabitat.fr

- **Agence de Sarlat** : sarlat@perigordhabitat.fr

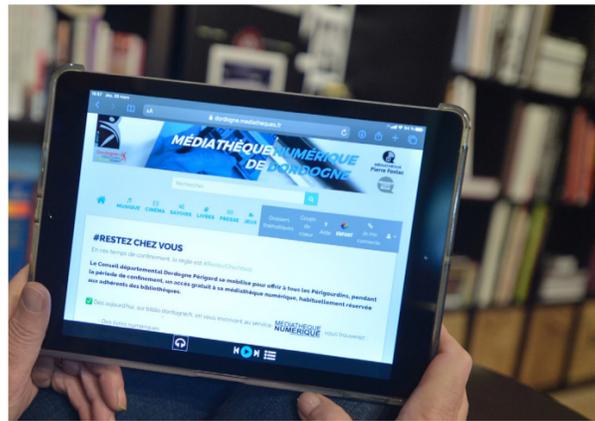
En dehors des horaires d'accueil téléphonique

(du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14 à 16h), durant cette crise, les locataires peuvent contacter leur service d'astreinte habituel au **05 53 45 59 08**.

#RESTEZCHEZVOUS PENDANT LE CONFINEMENT, LE DÉPARTEMENT OFFRE L'ACCÈS À SA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE GRATUIT POUR TOUS !

Le Conseil départemental a décidé d'ouvrir à tous les Périgourdiens pendant la période de confinement un accès gratuit à sa médiathèque numérique, habituellement réservée aux adhérents des bibliothèques.

Pour en profiter, il suffit de se connecter sur www.biblio.dordogne.fr et de s'inscrire.



La médiathèque numérique rassemble des contenus, nombreux et variés, venant de différents éditeurs.

Ce service permet d'accéder gratuitement et légalement à une offre de documents en ligne répartis en 6 grands espaces (musique, cinéma (films, documentaires et courts-métrages), savoirs, livres, presse, jeunesse, soutien scolaire, méthodes de langues, préparation au code de la route...)

L'espace Jeunesse est un espace sécurisé spécifiquement dédié aux enfants de 4 à 12 ans organisé autour de 4 thématiques adaptées : cinéma, livres, savoirs et jeux.

Les mardis et vendredis, un rendez-vous virtuel permet de découvrir les coups de coeur des agents de la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord et des opérateurs départementaux :

Agence culturelle Dordogne-Périgord, Ciné-Passion en Périgord, Conservatoire à rayonnement Départemental de la Dordogne, Pôle d'interprétation de la Préhistoire...

Modalités d'accès pour l'utilisateur

Chacun peut se connecter dès son inscription sur le portail de la BDDP en cliquant sur le lien « médiathèque numérique » en page d'accueil tous publics. Dès lors, il peut ainsi profiter pleinement du service à partir de n'importe quel poste (PC, tablette, smartphone) connecté à Internet.

(Pour les smartphones et tablettes, pour un usage plus ergonomique, une application disponible sous Android ou sous Apple est téléchargeable : ma.medi@thèque.fr.)

Ce service exceptionnel, mis en place par la BDDP, permet l'accès à la culture pour tous et partout. Une bouffée d'oxygène plus que jamais indispensable en cette période de crise.

La médiathèque numérique en chiffres :

Des milliers de ressources accessibles gratuitement de chez vous

- 8000 livres
- 5000 films et documentaires
- 1 000 000 de morceaux de musique
- 400 magazines
- 60 jeux

Du 21 au 31 mars : 1236 comptes ont été créés

24 890 accès pour le cinéma

3287 accès pour la presse

3780 accès pour les livres (izneo)

6913 stream (2329 cinéma - 2961 livres - 540 musique)

312 savoirs - 630 presse - 141 jeux

ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS DU DÉPARTEMENT ANNULÉS OU REPORTÉS

AGENCE CULTURELLE DÉPARTEMENTALE

Sont reportés ou annulés :

L'ÉCOLE DE SAVIGNAC FAIT SA HOUPPETTE musique (prévu le 3/04 à LANOUILLE)

● **INNA MAIMURA "ANTI(N) ANTI"** arts visuels - exposition prévue du 25/04 au 19/06 à PERIGUEUX

● **LES YEUX GRANDS OUVERTS** COMPAGNIE LAZZI ZANNI Théâtre à CONDAT SUR VÉZÈRE

Dans le cadre du dispositif « SPRING ! »

● **CHARLIE ET LE DJINGPOUITE** - CIE LA PETITE FABRIQUE Théâtre (prévu le 1^{er}/04 à MONTIGNAC)

● **MY (PETIT) POGO** - CIE RAMA/FABRICE RAMALINGOM (prévu le 1^{er} avril à BERGERAC)

● **IGLU - COLLECTIF A.A.** (prévu le 7/04 à SARLAT)

● **LA SAGA DE GRIMR** - ENSEMBLE DRIFT (prévu le 16/04 à BERGERAC)

Dans le cadre du dispositif « PARATGE »

● **AQUELES / ZORG** (prévu le 4/04 à ST-ESTEPHE)

● **BELUGUETA** (prévu le 10/04 à CARSAC-AILLAC)

● **"ALIENOR D'AQUITAINE, UNE VIE A LA CONQUÊTE DU POUVOIR"** conférence de Katy Bernard prévue le 11/04 au BUGUE et le 23/04 à NONTRON)

● **FOLLE NUIT FOLK** (prévu le 11/04 à TRELISSAC)

● **LO CLAPAT - BAL AU CENTRE** (prévu le 16/04 à BERGERAC)

● **SAN SALVADOR** Dans le cadre du festival Brikabrak (prévu le 18/04 aux EYZIES et le 19/04 à GABILLOU)

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

Sont annulés : les offres à destination des écoles (concerts, animations musicales), les concerts publics. Les enseignants du CRDD sont mobilisés pour maintenir le contact avec les élèves et proposent de nombreuses formules de cours et progression à distance à leurs élèves... et parfois à toute la famille pour créer des moments d'échanges et de détente.

CINÉ PASSION EN PERIGORD

La Nuit du Cinéma Fantastique prévue les 28 et 29/03 à Excideuil, est reportée sous la forme d'un rendez-vous festif au début de l'été.

Toutes les salles du réseau sont fermées mais continuent à donner des prescriptions et conseils sur les films accessibles TV, Internet, ... via les réseaux sociaux.

Ciné passion les relaie sur

<https://www.facebook.com/cinepassionperigord>

SPORT

Sont annulés : les interventions en milieu scolaire, tous les rendez-vous hebdomadaires des écoles départementales des sports et du dispositif « Seniors à nous la forme », le dispositif Vacances sportives pour les vacances de Pâques.

Est reporté : Val Natura, initialement programmé du 12 au 15 mai.

MESURES PRISES EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

Depuis 2016, le Conseil départemental de la Dordogne a mis en place un guichet unique qui gère la totalité des subventions aux associations (hors investissement). Une enveloppe annuelle de 6 M€ leur est dédiée dont 70% pour les associations culturelles et sportives. Les associations sont par ailleurs régulièrement sollicitées pour réaliser des prestations, notamment dans les champs culturel et sportif.

MESURES PRISES CONCERNANT LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Versement de 100 % des subventions votées ou prévues, y compris en cas de manifestations annulées.

- Les dossiers de subventions continuent à être traités selon le rythme habituel afin de ne pénaliser aucun acteur.

- Négociation avec la pairie départementale afin de fluidifier les mandements et faciliter leur paiement.

- Mise en place d'une cellule de veille à destination des associations pour le suivi des situations particulières et des mesures d'accompagnement mises en œuvre.

MESURES PRISES CONCERNANT LES PRESTATIONS EN RÉGIE

- **En matière culturelle** :

Pour les prestations annulées liées à des programmes d'éducation artistique et culturelle, le paiement est maintenu à 100%. Pour les prestations annulées liées à des programmations tout public : le paiement est maintenu à 100 % des contrats de cession pour les équipes artistiques du département. Pour les équipes artistiques hors département, ce paiement est maintenu à 50%.

- **En matière sportive** : Maintien du paiement de 50 % des prestations annulées.

SOCIALISTES ET APPARENTÉS

ATTENTIFS, UNIS ET SOLIDAIRES

Nous traversons depuis plus de deux semaines une crise sanitaire inédite, dont nous ne mesurons pour l'instant ni l'ampleur ni la durée.

Pour freiner la diffusion du virus, nous devons appliquer impérativement et partout les gestes barrières, respecter très rigoureusement le confinement et les mesures qui l'accompagnent. Depuis le début de cette période, beaucoup de personnes voient leurs conditions de vie, parfois déjà précaires, s'aggraver. Face à l'isolement qui affecte certains d'entre nous, les gestes d'entraide et d'accompagnement sont importants, dans le respect des précautions d'usage évidemment.

Notre société doit faire preuve de civisme. Cette pandémie, qui pour l'instant ne fait que progresser, met en avant les seules valeurs qui doivent nous animer : les valeurs de solidarité.

Ayons une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui doivent aller travailler, dans l'alimentation, l'aide à la personne et dans bien d'autres secteurs d'activités. Rendons hommage à l'ensemble des fonctionnaires hospitaliers, territoriaux et d'Etat qui font preuve aujourd'hui d'abnégation et de dévouement, en particulier les personnels de santé qui sont en première ligne pour nous soigner et nous protéger. Le service public est aujourd'hui, à juste titre, au centre de toutes les attentions.

Il conviendra, le moment venu, de tirer les conséquences de cette crise, qui met clairement en exergue les effets délétères du libéralisme mondial, pour construire une société plus juste, plus équilibrée et plus généreuse.

Mais pour l'heure, la priorité n'est pas de discuter des mesures et des choix mis en œuvre.

Il nous faut résister et rester attentifs, unis et solidaires !

Henri DELAGE
Président du groupe
Socialiste et Apparentés
Contact : 05 53 02 59 07
p.bel@dordogne.fr



PCF, FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

FIERS DU DÉPARTEMENT ET DE LA SOLIDARITÉ DES PÉRIGORDIENS

La crise sanitaire actuelle met en lumière le véritable massacre qu'ont subi l'hôpital, la recherche et, plus largement, les services publics en France comme le dénoncent depuis nombre d'années les personnels concernés. Elle rend évident le désastre des délocalisations des productions industrielles y compris celles qui permettent de faire face à des urgences sanitaires comme celle d'aujourd'hui.

L'heure du bilan et des réponses politiques à amener sonnera... Pour le moment, il faut faire face.

Nous sommes fiers que notre département, aux côtés des fonctionnaires d'État et territoriaux, des pompiers, gendarmes, policiers, urgentistes, médecins, infirmiers, aides-soignants, aides à domicile, personnels hospitaliers et médicaux, pharmaciens, assurent la nécessaire continuité du service public et la solidarité aux Périgourdiens.

Fiers que cette solidarité soit portée par de nombreux gestes individuels ou collectifs sur l'ensemble de la Dordogne, pour rendre plus facile cette période de confinement. Actes et gestes de solidarité qui sont au cœur des valeurs de notre département.

Cette épreuve renvoie à ce qui est essentiel : la vie humaine, l'amour que nous témoignons à nos proches. Elle met en lumière les fragilités de notre société et notre interdépendance. C'est une leçon immédiate et majeure de cette crise.

Nous ne doutons pas que la vigueur de l'engagement citoyen, l'attention bienveillante que nous portons les uns aux autres, permettront dans la période d'apporter l'assistance, le soutien et le réconfort à toutes celles et ceux qui seront touchés par cette épreuve.

Ensemble, unis, en Dordogne, nous ferons face !

Jacques AUZOU
Président du groupe PCF,
Front de Gauche et Républicain
Contact : 05 53 02 20 31
l.perea@dordogne.fr



LE RASSEMBLEMENT DE LA DORDOGNE

SOYONS SOLIDAIRES

Notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent. Ensemble, nous devons faire preuve de sang froid et de discipline.

Nous devons respecter impérativement les consignes de sécurité qui nous sont données mais, dans le même temps, il est de notre devoir d'assurer la continuité de l'activité économique de notre département.

Il est plus que jamais nécessaire de maintenir le lien entre les Périgourdiens et de s'assurer de la sécurité des personnes les plus fragiles, vulnérables ou isolées.

Malgré les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui, la Dordogne s'adapte et la solidarité légendaire des Périgourdiens s'organise. Les personnels médicaux, les livreurs, les agriculteurs, les magasins d'alimentation, les élus, assurent au quotidien les fonctions vitales de notre territoire. Nous les remercions sincèrement.

Les élus du groupe « Le Rassemblement de la Dordogne » vous assurent plus que jamais de leur soutien, de leur disponibilité pour vous accompagner dans ces moments difficiles.

Thierry BOIDÉ
Président du groupe
Le Rassemblement de la Dordogne
Contact : 05 53 02 59 28
setourneaud@dordogne.fr



LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

Dans la situation que notre pays traverse, il n'y a pas de place pour la polémique. Nous aurons le temps, après le confinement et quand nous aurons vaincu ce virus, de pointer les responsabilités, les manquements et les fautes de chacun...

Pour l'heure, il nous faut tous être unis face à cette pandémie. Nous voulons bien entendu remercier du fond du cœur les personnels soignants qui sont les premiers au front. Merci aussi aux commerçants, aux caissières, aux fonctionnaires, aux associations, aux agriculteurs, aux artisans... à toutes les personnes qui font que ce pays n'est pas tout à fait à l'arrêt.

Comme dans toutes les crises, un élan de solidarité s'est créé, bravo aux entreprises périgourdines et aux bénévoles qui se sont bougés afin de pallier le manque de gel hydroalcoolique et de masques. Tous les élus sont sur le pied de guerre, ils sont à votre écoute et à votre service pour vous aider. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de quoi que ce soit.

Ce confinement risque de durer, mais il apparaît fondamental. Aussi, il faut prendre notre mal en patience, rester chez nous en suivant les directives nationales et appliquer les gestes barrières et les mesures de distanciation.

Bon courage à tous, nous espérons pouvoir nous retrouver très vite.

Dominique BOUSQUET
Président du groupe
Les Républicains et Apparentés
Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr

